

NOTRE CONSTAT

Il y a 3 ans, nous avons décidé de mettre notre énergie au profit d'une cause qui nous est chère : défendre la vitalité, l'autonomie et le pouvoir d'achat du monde rural et de ses habitants.

Nos supérettes Api sont une première brique de cette mission, un service qui aide à recréer une proximité essentielle et quotidienne au coeur des villages.









5,8 MILLIONS D'HABITANTS

DE PETITS VILLAGES SE TROUVENT
À PLUS DE 30 MINUTES A / R

DE LEUR SUPERMARCHÉ



86% DES FRANÇAIS CONSIDÈRENT QUE LES COMMERCES DE PROXIMITÉ SONT GARANTS DE L'ÉQUILIBRE SOCIAL & ÉCONOMIQUE DE LEUR VILLAGE

REMETTRE LA SUPÉRETTE AU CENTRE DU VILLAGE

Api est née d'un constat partagé par ses fondateurs et validé par les chiffres : les commerces de proximité créent de la vie dans nos villages. Si l'on y fait ses courses, c'est aussi le lieu où l'on se croise, où l'on parle, où la vie du village prend corps.



Avec la disparition progressive des commerces en zone rurale, les habitants du monde rural ont perdu petit à petit leur autonomie. Selon la première édition du baromètre de la proximité rurale lancé par Api en janvier 2024, **82% des habitants de villages de moins de 1000 habitants aiment y vivre,** mais dans le même temps, 84% d'entre eux n'ont pas de commerce de détail dans leur village. Or 86% des français considèrent que les commerces de proximité sont garants de l'équilibre social & économique de leur village.

Api s'est donc engagée dans une mission : celle de participer au à la redynamisation du monde rural, en y apportant des services de proximité innovants, accessibles et quotidiens. Nos supérettes en libre-service et nos équipes sont dévouées à 100% à cet enjeu d'avenir, à l'heure où de plus en plus de Français souhaitent un retour dans nos campagnes pour gagner en qualité de vie.

BIENVENUE DANS L'UNIVERS D'Api, POUR UNE PROXIMITÉ RURALE RETROUVÉE! À fin mai 2024, 50 supérettes Api ont ouvert, d'abord en Nouvelle-Aquitaine, puis en Pays-de-la-Loire. D'autres supérettes suivront dans cette région en 2024, l'entreprise prévoit ainsi une centaine d'ouverture au cours de l'année. La force du concept d'Api est de pouvoir être rapidement dupliqué. En interrogeant nos clients régulièrement, nous continuons sans cesse d'innover pour réponde au plus près de leurs besoins.













en libre service

PORTRAIT DE LA FRANCE DES PETITS VILLAGES

Début 2024, Api a présenté une étude quantitative menée par OpinionWay sur un échantillon inédit composé d'habitants de communes de moins de 1500 habitants. Cet observatoire dresse un portrait inédit des territoires ruraux.



Imaginé afin de mieux connaître les habitants des zones rurales, cet observatoire est pensé pour dresser chaque année un état des lieux du dynamisme économique et de la cohésion sociale des villages ruraux. Différentes enquêtes ont déjà montré que les ruraux constituent une France périphérique qui manque d'équipements de tous types. Cette nouvelle étude permet de faire le portrait des ruraux.

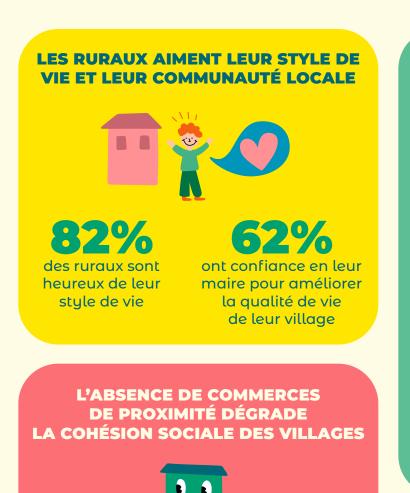
En France, 20% de la population vit dans des villages de moins de 1500 habitants, ce qui représentent 80% des près de 35 000 communes françaises.

Or, 60% des communes de moins de 1500 habitants n'ont aucun commerce, alors qu'elles n'étaient que 25% dans ce cas en 1980.

"Le baromètre est le premier outil d'un Observatoire du Monde Rural que nous souhaitons voir grandir et s'enrichir au fil du temps, pour donner des repères à toutes les parties prenantes qui souhaitent oeuvrer à la redynamisation de nos villages. Ces enjeux sont encore peu explorés, aussi nous espérons par ce biais apporter une meilleure connaissance de ces problématiques que nous traitons ou vivons chaque jour dans les villages où Api s'implante."

précise Julien Nau, président d'Api.

Les chiffres de cette synthèse sont éloquent et montrent bien les différents aspects qui plaident en faveur de la supérette autour du renouveau de la vie en ruralité. L'intégralité de l'étude <u>est à retrouver ici.</u>



sont à plus de 5 km

du premier lieu

de convivialité (bar

restorant, cinéma...

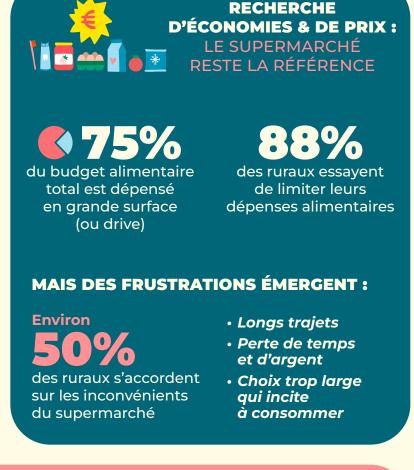
parlent à un seul

voisin du village

chaque jour

(voire à aucun)







DES ENTREPRENEURS DU MONDE RURAL

Nos fondateurs sont des entrepreneurs charentais, très sensibles à la question de la proximité rurale, du fait de leur vécu personnel et professionnel. C'est d'ailleurs en Charente que la première supérette Api a vu le jour en 2021 dans la commune de Claix. Tous les dirigeants et collaborateurs de l'entreprise partagent la même ambition, celui de la revitalisation de nos campagnes.

Oni veut ainsi devenir le leader de la proximité rurale et le défenseur

Api veut ainsi devenir le leader de la proximité rurale et le défenseur d'une campagne autonome, dynamique et solidaire!

De gauche à droite : Jean-Luc Treillou, Alex Grammatico, Marie-Laure Basset et Julien Nau.



Jean-Luc Treillou co-fondateur

Ce diplômé de l'ESCP est avant tout un passionné d'entrepreneuriat. Après 15 ans dans le domaine de la santé au sein d'entités telles que GSK, Sanofi ou Oenobiol, il crée sa première startup biotech, Ysopia Biosciences, en 2011. A partir de cette date, piqué par la passion d'entreprendre et par l'univers des startups, Jean-Luc est devenu co-fondateur et/ou investisseur dans plusieurs pépites. Sa motivation ? Le goût du challenge et le plaisir de coopérer avec des entrepreneurs talentueux. C'est dans cet esprit qu'il rejoint les pionniers d'Api.

Alex Grammatico co-fondateur

Originaire de La Rochelle, Alex a débuté sa carrière professionnelle dans l'univers des vins et des spiritueux en tant que courtier. C'est en exerçant cette profession, déjà passionné par les questions liées au terroir, qu'il réalise combien remettre de la vie dans ces villages où fourmille tant de créativité et de vie est essentiel. C'est dans le cadre de son métier de courtier qu'il rencontre Julien Nau, avec qui il co-fonde Api.

Marie-Laure Basset CEO

Marie-Laure est ingénieure agronome de formation. Avant de rejoindre Api, elle a exercé pendant 20 ans dans le domaine de l'agroalimentaire, et c'est toute son expérience du champs à l'assiette qu'elle a souhaité mettre au service d'Api et de sa mission. Elle a notamment travaillé chez Marie et Fleury Michon, dans des fonctions combinant vision stratégique, analyse de marché, management d'équipe et développement de business units. Devenir CEO d'Api, c'est pour elle une façon de mettre talent et expérience au service du bien commun.

Julien Nau Président / co-fondateur

Après des début dans la tech et la finance chez l'opérateur Completel en 2001, Julien décide de mettre son expertise au service de sa passion en devenant CEO de la Distillerie de Chevanceaux, distillerie haut de gamme située en Charente, spécialisée dans les spiritueux au de gamme.

Cela marque le début d'une démarche multi-entrepreneuriale dans le domaine des vins et spiritueux. Sa vie d'entrepreneur rural le conduit à vouloir donner à la ruralité sa place dans l'économie de demain.

Il co-fonde Api avec Alex Grammatico.

LA SUPÉRETTE Api : UN CONCENTRÉ D'ACCESSIBILITÉ(S)

Chez Api, la technologie sert uniquement à faciliter l'accessibilité aux clients. Nous parlons ainsi de "Juste tech" pour signifier que celle-ci n'est déployée que là où elle est utile pour les clients ou pour faciliter l'exploitation des magasins.

Nous avons fait le choix de proposer un maximum de produits issus de marque distributeurs, 70% pour être précis, **afin de garantir l'accessibilité qui fait souvent défaut aux commerces ruraux** et qui génère tant d'inégalités pour les habitants des campagnes.

Cette accessibilité est garantie par un partenariat avec un acteur de la grande distribution qui permet à Api **de garantir des prix au niveau des supermarchés** environnants ses supérettes, et des approvisionnements au plus près de ses besoins dans des zones où la fréquence de livraison n'est pas aussi forte qu'en zone urbaine.



COMMENT ÇA FONCTIONNE?

- + Le client se créée un compte en moins d'une minute via l'application, qui génère un QR code ou d'une carte physique porteuse du QR code, qui permet d'ouvrir la porte du magasin.
- + À l'intérieur, le client fait ses courses parmi 700 produits du quotidien à prix supermarchés, et des produits locaux.
- + Le client règle ses achats sur **la caisse automatisée,** puis une fois **le paiement par carte bleue** effectué, il quitte le magasin avec ses achats.
- + En cas de problème, le magasin est doté d'un bouton d'appel qui peut le mettre en relation avec le service client qui est joignable du lundi au vendredi, de 8h à 20h.
- + Le magasin est accessible 24h/24, 7 jours sur 7.
- + Un apicier se rend dans chaque magasin 6 jours sur 7 pour achalander le magasin et échanger si besoin avec les clients.

COMMENT Api VÉRIFIE-T-ELLE QU'AUCUN CLIENT NE VOLE D'ARTICLES ?

Le magasin est placé sous vidéosurveillance.

Chaque QR code est nominatif, il est donc facile de retrouver les clients indélicats qui auront communiqué leur numéro de téléphone et leur email.

LES RELATIONS HUMAINES AU COEUR DE NOS SUPÉRETTES

Nos supérettes sont en libre-service, elles permettent de faire ses courses de manière automatique, mais ne sont pas dépourvues de relations humaines... Au contraire!

En effet, si les clients peuvent s'y rendre de jour comme de nuit pour y trouver ce dont ils ont besoin en toute autonomie, nous avons fait le choix de développer nos magasins avec **des "apiciers"** (gestionnaires de supérettes) qui sont présents quotidiennement et garantissent la bonne tenue du magasin, peuvent répondre aux questions de nos clients. Ils incarnent la proximité qui est au coeur de la l'ADN d'Api.



Recruté des apiciers : présents dans la supérette à horaires réguliers et clairement indiqués, 6 jours sur 7, nos apiciers accompagnent nos clients et les aident à profiter pleinement de leur supérette. Ils sont tous salariés d'Api et recrutés localement.

Pensé à proposer des QR Codes sur des cartes physiques pour les personnes ne souhaitant pas ou ne pouvant pas utiliser leur mobile ou n'étant pas à l'aise avec le numérique. Lors de chaque ouverture, nos ambassadeurs et ambassadrices se déplacent pour accompagner les nouveaux clients dans la découverte de nos services ou tout simplement pour créer leurs comptes facilement.

Mis en place un service client accessible et bien formé, pour être en mesure de bien accompagner le client s'il a la moindre difficulté en magasin en lors des plages d'absence de l'apicier. Il fonctionne de 8h à 20h du lundi au dimanche.





Api, ENTREPRISE À MISSION

Depuis sa création, la question de l'impact est au coeur de notre modèle. Api propose un modèle de distribution qui permet de réduire les inégalités territoriales et environnementales en réduisant aussi l'empreinte carbone de la consommation des ruraux.



COMMENT?

Api permet aux habitants des zones rurales d'accéder facilement aux produits du quotidien à prix abordable près de chez eux. 70% des produits vendus sont à prix supermarché. D'après une étude menée auprès de ses clients, ses clients affirment économiser minimum un aller-retour au supermarché. Ce qui signifie autant de carburant et d'argent économisés, ce qui en période d'inflation n'est pas neutre pour les foyers ruraux qui sont 80% à se trouver à plus de 16 minutes aller-retour en voiture d'une grande surface.*

Api encourage la consommation de produits bons pour la santé: 50% des produits distribués ont un Nutri-score A ou B et 30% des opérations de promotions menées en magasin et des mises en avant portent sur des produits "meilleurs pour la santé"

D'ici 2025 les supérettes Api vont permettre d'économiser **118 millions de km de trajets en voiture**, principal mode de transport des ruraux.

Api encourage la consommation de produits respectueux de l'environnement. D'après son dernier rapport RSE part de produits d'origine animale issus d'élevages durables est de 40%. Les produits Bio représentent 8% des produits présents dans les supérettes. Enfin 30% des promotions portent sur des produits meilleurs pour leur environnement.



ENTREPRISE À MISSION

En 2024 Api est devenue entreprise à mission. Elle s'est dotée d'un comité de mission et sera auditée une fois par an par un cabinet externe comme le prévoit ce statut. Enfin, afin de garantir ses engagements par une certification, Api prévoit de s'engager dans la certification BCorp en 2024.

LE (SUPER) LOCAL AU COEUR DU MODÈLE D'Api

Parce que nos campagnes Françaises sont riches de leurs terroirs, Api a à coeur de proposer à ses clients des produits locaux de saison en circuit-court.

C'est pourquoi nous avons créé **le programme "Super local"** au travers duquel nous référençons nos producteurs **selon 3 critères-clés :**



Nous travaillons avec des producteurs dans un rayon de 50km de nos supérettes.

PROXIMITÉ



Nous privilégions des produits bénéficiant d'un label de qualité, ou élaborés dans une démarche respectueuse de l'environnement et de la santé.



Nous respectons un prix qui soit juste pour les producteurs et équitable pour le client.

EQUITÉ



VERTUEUX CONSOMMATEURS

40 producteurs locaux sont déjà référencés au sein de nos supérettes et nous travaillons à nouer des partenariats dans les territoires où nous nous implantons pour faire grandir cette part.



LA PROXIMITÉ RURALE ET L'IMPACT AU COEUR DE LA MISSION D'Api

LA FORCE DU MODÈLE D'API? L'HYPERLOCAL



Chaque supérette est différente en raison de deux points-clés :

- * La présence en croissance constante
 de producteurs locaux, qui assurent
 à nos clients des produits en circuit-court,
 meilleurs pour l'environnement et permettent
 de valoriser chaque terroir.
- * Le recrutement de collaborateurs dans les territoires où sont implantés les supérettes : les apiciers.

Leur rôle : garantir la bonne tenue du magasin, gérer les stocks. Ils sont également créateurs de lien. Car les clients le disent souvent : dans des villages qui n'avaient plus de commerces depuis des années, l'arrivée d'une supérette crée de la vie et des occasions de rencontres entre habitants là où les lieux de convivialité manquaient.

DES MAGASINS ÉCO-CONÇUS EN FRANCE

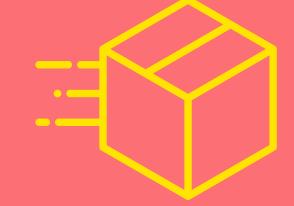


Les supérettes Api sont des mobil-homes éco-conçus par une entreprise Française, Rapid'Home. Elles sont donc conçues en France, avec le souci de réduire l'impact de l'implantation d'un magasin.

Pour qu'un village installe sa supérette il n'a besoin que d'un terrain de 100m2 et d'un raccordement électrique.

Les supérettes sont économes en ressources et n'ont pas besoin de raccordement en eau. Ce souci de l'impact réduit permet aux mairies de pouvoir implanter des magasins à moindre coût, puisque c'est Api qui supporte l'investissement, hormis celui du terrain.

DES SERVICES
DE PROXIMITÉ
UTILES
AUX CAMPAGNES



En plus des produits du quotidien qu'elle commercialise, Api propose différents services, et ambitionne de développer toute une gamme de services associés pérennes.

L'idée: faire de la «super supérette» la première brique de la place du village retrouvée en proposant différents services.

- * Dépôt de pain dans les villages où un boulanger est présent.
- * Relais Pickup permettant aux habitants de récupérer et déposer des colis. Ce service est en cours de déploiement.
- * Distribution de la presse quotidienne régionale
- * D'autres services de proximité sont en réflexion.

MAIRIES ET Api : UNE RELATION DURABLE POUR DONNER DE L'AVENIR À LA PLACE DU VILLAGE.

UNE ENVIE COMMUNE: CELLE D'UN VILLAGE PLUS AUTONOME ET D'UNE PLACE DU VILLAGE PLUS SERVITIELLE.

Du premier conseil municipal jusqu'à la vie de la supérette au centre du village, c'est une vraie relation de confiance qui s'établit entre Api et les équipes municipales. Au delà d'un nouveau service de proximité qui permet aux habitants de faire leurs courses à côté de chez eux, la supérette Api est une première brique vers la renaissance des places de villages et l'apparition de services supplémentaires (dépôt de pain, relais postaux, casiers de producteurs, consignes).

Les maires qui acceptent l'implantation d'une supérette Api témoignent tous une fois le magasin ouvert **de l'impact social indéniable et positif** qu'elles apportent à leurs communes, bien loin des clichés sur l'automatisation.

La facilité d'implantation (module léger, éco-responsable) et la rapidité d'exécution séduisent les mairies et font d'Api une solution simple et adaptable pour résoudre les problématiques liées à l'accessibilité dans les petits villages.



"TOUT LE MONDE de réjouit

DE CE CONCEPT NOUVEAU

ET TRÈS PORTEUR!"

Gérard Bobineau, maire de St-Gelais (19)



LE VRAI DU FAUX DES SUPÉRETTES Api

« VOS SUPÉRETTES SONT DÉSHUMANISÉES! »

FAUX

Libre-service ne signifie pas sans humain(s) au contraire. Si nos supérettes sont accessibles **7j/7 et 24h/24, elles bénéficient chaque jour de la visite d'un apicier,** qui outre son rôle dans le maintien de la supérette, crée du lien et échange avec les clients.

Par ailleurs **de nombreux habitants des villages** dotés d'une supérette témoignent **d'un regain de lien social grâce à nos magasins,** car ils sont des lieux où ils ont l'occasion de se croiser et discuter.

C'est donc tout le contraire!

« VOUS TUEZ LES COMMERCES DES ZONES RURALES! »

FAUX

Les supérettes Api ne s'implantent que dans les zones dépourvue de commerces de proximité, en accord avec les mairies.

S'il peut arriver qu'une supérette s'implante dans un village doté d'une boulangerie ou d'une boucherie, nos magasins ne distribueront pas de produits de boucherie ou de pain ni de viennoiseries.

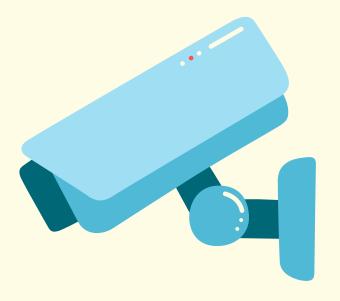
Api veut revitaliser les campagnes, pas créer de la concurrence.

Les supérettes distribuent des produits locaux, proposent aux boulangers des environs un dépôt de pain, leur offrant ainsi un débouché supplémentaire.

« LES SUPÉRETTES SONT SOUS VIDÉO SURVEILLANCE »



C'est exact. C'est la condition pour proposer des supérettes en libre-service et agir en cas de vol et garantir la sécurité de nos clients. Les caméras sont visibles et les clients sont prévenus de leur présence. Les bandes sont regardées par les équipes d'Api et analysées en cas de vol afin de retrouver les clients indélicats. Lors de chaque installation de supérette, Api se met en rapport avec la gendarmerie qui vérifie que l'usage de la vidéosurveillance respecte évidemment la loi.



Api EN CHIFFRES (mai 2024)



OUVERTURES
EN MOYENNE PAR MOIS



+60000 CLIENTS INSCRITS



70 PRODUCTEURS LOCAUX RÉFÉRENCÉS



+2 900 000 km économisés
3.8 FOIS L'ALLER-RETOUR TERRE - LUNE

61 COLLABORATEURS À LA FIN DU MOIS D'AVRIL 2024

+ 1 CEO ET 3 FONDATEURS

